

Samedi 23 septembre 2023

Budget participatif

Un verger collectif sur les côtes de Clermont

Grâce au budget participatif de la Ville, un verger collectif a pris place sur les côtes de Clermont. Il s'agit d'un espace vert entretenu par les habitants mais également un véritable lieu de convivialité.

Ce projet a été déposé par l'association « Les Fruits Du Plateau ». L'objectif est de permettre aux habitants de retisser un lien avec le vivant et de vivre l'expérience de la culture fruitière à travers la remise en état d'un ancien verger. Cette initiative favorise la biodiversité et permet une éducation à l'environnement en se réappropriant des savoir-faire : planter, entretenir, greffer, tailler, cueillir.

Un lieu de vie ouvert à toutes et tous

En plus de la culture de variétés traditionnelles reconnues pour leurs qualités gustatives, l'association s'est également donné comme objectif de préserver des variétés adaptées au terroir clermontois, tout en proposant de former à l'arboriculture de loisirs, d'organiser des découvertes pédagogiques ouverts aux scolaires et d'y créer des événements culturels.

L'action du Budget participatif

La municipalité a mis un terrain situé sur les côtes de Clermont à disposition de l'association. Ce terrain abandonné comportait déjà un verger de pommiers et poiriers qui devait être remis en état.

La Ville, via son budget participatif a investi 25 000€ pour ce projet qui comprend :

- Le débroussaillage de parcelle concernée par le projet.
- la plantation d'arbres fruitiers complémentaires
- l'installation d'une clôture pour protéger les arbres contre les animaux d'élevage présents à proximité
- la réparation d'un cabanon qui était sur place

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33



Communiqué de presse

Samedi 23 septembre 2023

L'association a à sa charge l'entretien de l'espace et des arbres fruitiers anciens et nouveaux . Elle est accompagnée par la collectivité et par le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne. Un atelier de taille des arbres a déjà été organisé par exemple.

Les côtes de Clermont

Aux portes de la ville, les côtes de Clermont offrent un panorama exceptionnel avec un grand choix de randonnées, des vergers et un patrimoine archéologique... C'est un véritable poumon vert au cœur de l'agglomération. Pour préserver le patrimoine naturel des lieux et de les faire découvrir au public, le site a été labellisé "espace naturel sensible" avec la signature d'une convention entre la Ville de Clermont-Ferrand et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Un plan de gestion quinquennal de cet Espace Naturel Sensible a été mis en œuvre depuis 2018 sous l'accompagnement du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. Des sentiers de randonnée ont été aménagés par Clermont Auvergne Métropole et des chantiers de nettoyage sont régulièrement menés. Parmi les projets de la ville : replanter des vignes et des vergers. L'ensemble du massif, sur 5 communes, vient d'être récemment labellisé ENS et sa gestion sera confiée à la Métropole.

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33

Samedi 23 septembre 2023

Contribuez à la protection de la biodiversité en installant chez vous des nichoirs à oiseaux ou des gîtes pour la petite faune sauvage, grâce au budget participatif !

Depuis le mois de juillet 2023, une centaine de nichoirs et gîtes sont installés dans les parcs, les squares et les cours d'écoles de la Ville. Afin d'élargir cette action, la Ville propose aux Clermontois d'installer sur leurs balcons ou dans leurs jardins des aménagements propices à l'accueil de cette petite faune, afin de favoriser son maintien en ville, de la protéger et de compléter son apport en nourriture l'hiver : mangeoires, nichoirs à mésanges et à hirondelles, abris à roitelets, gîtes à chauve-souris et hérissons.

Un appel à candidature est en cours pour distribuer 200 nichoirs et mangeoires aux habitants qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Qui peut participer ?

Tous les habitant.e.s, groupes et associations d'habitant.e.s clermontois qui bénéficient d'une façade ou d'un jardin propice à l'accueil de cette petite faune (fiche pédagogiques à disposition).

Comment candidater ?

Compléter en ligne le formulaire de candidature et d'engagement, en précisant le nichoir ou gîte souhaité sur <https://clermontparticipatif.fr/>

Après analyse de votre dossier, une réponse vous sera communiquée dans un délai de 2 mois.

Date limite de candidature : 31 octobre 2023. La distribution des nichoirs est prévue courant janvier 2024.

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33